



Le ministère des Transports dément une augmentation des frais de timbre.

« Le ministère des Transports porte à la connaissance de l'opinion publique nationale et internationale qu'il s'agit d'un fake news ». Pour ce département ministériel, « aucune augmentation du timbre du permis de conduire n'est envisagée », voilà ce en quoi se résume l'essentiel du communiqué de presse publié ce 13 novembre par le service de communication du ministère des Transports, démentant ainsi un projet de revalorisation des frais de timbre associés au permis de conduire pour l'année 2024.

Le ministère des Transports au Cameroun a donc publié un communiqué de presse pour démentir une rumeur faisant état d'une augmentation des frais de timbre associés au permis de conduire pour l'année 2024, la qualifiant de "fake news".

Cependant, le ministère n'a pas commenté les autres hausses annoncées dans un message viral. Cette situation survient dans un contexte de tensions entre le ministère et les promoteurs d'auto-écoles, ces derniers menaçant de faire grève si leurs revendications concernant le processus d'obtention du permis de conduire ne sont pas prises en compte, notamment en demandant un déplafonnement des examens d'obtention du permis de 4 à 12 sessions